

La culture face aux algorithmes : quel espace pour la souveraineté ?

22-24 Octobre 2025

Programme



Artistes : Pinyao Liu and Keon Ju Maverick Lee Titre de l'oeuvre : ReVerie: Sense Photo : Martin Hieslmair

La *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de 2005 fait de la souveraineté un objectif, un principe et une règle générale à respecter. Les Parties y réaffirment plus spécifiquement leur droit souverain de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques et mesures qu'elles jugent appropriées pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sur leur territoire. La réaffirmation de ce droit souverain se confond ainsi avec le concept de souveraineté culturelle dont l'exercice concret se manifeste tant dans l'application des dispositions de ce traité que par l'élaboration de politiques publiques visant à en réaliser les objectifs.

Il faut cependant admettre que depuis des décennies, et même bien avant que la Convention de 2005 ne soit adoptée, la souveraineté culturelle apparaissait déjà comme une notion relative et à contenu variable. D'une part, la capacité réelle des États à contrôler les flux culturels a toujours été limitée. D'autre part, l'intensification des échanges internationaux et l'intégration des économies, notamment encouragée par la multiplication des accords de libre-échange, ont progressivement réduit l'espace d'autonomie dont les États disposaient pour définir et mettre en œuvre leurs politiques culturelles. Le pouvoir des acteurs privés transnationaux, les transformations profondes induites par les technologies numériques, ainsi que l'essor des systèmes d'intelligence artificielle dans le champ des industries culturelles et créatives ont par ailleurs fortement accentué cette tendance.

Sources d'inquiétudes, ces évolutions soulèvent aussi de multiples questions. Existe-t-il encore une forme de souveraineté culturelle, ou celle-ci appartient-elle désormais au champ des utopies ? Si elle existe encore, peut-on l'exercer de manière réellement effective dans un environnement numérique dont les règles sont dictées par des acteurs transnationaux en apparence insensibles aux enjeux culturels ? La souveraineté culturelle peut-elle – doit-elle – être réinventée, par exemple à travers de nouveaux instruments juridiques et politiques ? Quels pourraient être ces instruments ? Quelles formes de souveraineté culturelle sont encore possibles à l'ère de l'intelligence artificielle et des logiques algorithmiques ?

Cet événement organisé dans le contexte du 20^e anniversaire de la Convention de l'UNESCO de 2005 rassemble des experts et chercheurs de diverses disciplines, des représentants de la société civile et des décideurs afin de réfléchir à ces questions et de proposer quelques pistes d'action. S'étendant sur trois jours, la programmation s'articule autour de six ateliers qui abordent les sujets suivants :

Atelier 1 : Souveraineté, politiques culturelles et découvrabilité

Atelier 2 : Souveraineté numérique et préoccupations culturelles

Atelier 3 : Commerce numérique et exemption culturelle

Atelier 4 : IA générative, régulation et droit d'auteur

Atelier 5 : Diversité linguistique des contenus culturels

Atelier 6 : Culture numérique et souveraineté culturelle en contexte autochtone



Chaque panel est d'une durée de deux heures : il comprend une heure de présentations et une heure de discussions.

Le thème de chaque panel est introduit par un conférencier ou une conférencière (30 minutes). Deux ou trois panélistes interviennent ensuite sur des aspects précis du même thème (15 minutes par intervention). Les présentations sont suivies d'une période d'échanges entre les intervenants et avec le public.



Événement pré-colloque

9h00 à 11h00

Séminaire étudiant (sur invitation)

Six étudiants et étudiantes sélectionnés à la suite d'un appel à candidature présentent leurs travaux de recherche en lien avec le thème de la souveraineté culturelle :

- **Solène Caridroit**, Doctorante en droit, Université de Bordeaux et ENS Paris-Saclay, « Le développement des droits de la nature : Quelles implications pour la souveraineté culturelle des peuples autochtones ? »
- **Carla Scalisi**, Doctorante en anthropologie du patrimoine, École Nationale des Chartes – Co-direction avec la BnF, « La conservation comme expression de la souveraineté culturelle : l'exemple du Département des arts du spectacle de la BnF »
- **Charlotte Tessier**, Doctorante en droit, Université Laval, « L'articulation des conventions culturelles de l'UNESCO avec les accords commerciaux bilatéraux et régionaux à l'aune du concept de souveraineté culturelle »
- **Paligewinde Martin Sawadogo**, Post-doctorant, Université Laval, « Sur une relation complexe : souveraineté numérique et préoccupations culturelles. Approches croisées Burkina Faso-Canada »
- **Yijie Sun**, Doctorant en droit, Université de Montréal, « Gouverner l'intelligence artificielle : la place de la culture dans la diversité au Québec et au Japon »
- **David Mukulu Mukwabat**, Doctorant en science politique, Université Laval, « Souveraineté culturelle à l'ère des géants numériques : repenser les politiques publiques pour l'Afrique francophone »

13h00 à 13h15 - Ouverture du colloque

Mots de bienvenue

Véronique Guèvremont, professeure titulaire, titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, Faculté de droit, Université Laval

Nicolas Vermeys, professeur titulaire, directeur du Centre de recherche en droit public (CRDP), directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice, Université de Montréal

Allocution

Blair McMurren, sous-ministre adjoint principal, affaires culturelles de Patrimoine canadien, au nom de l'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles

13h15 à 15h30

Atelier 1 : Souveraineté, politiques culturelles et découvrabilité

Animateur : Destiny Tchéhouali, professeur de communication internationale, Université du Québec à Montréal (UQAM), titulaire de la Chaire sur l'IA et le numérique francophones, cotitulaire de la Chaire UNESCO en communication et technologies pour le développement

Conférencier : Alain Saulnier, auteur du livre « Tenir tête aux géants du web » et experts médias

Panélistes :

Jérôme Payette, directeur général, Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)

Ariane Charbonneau, directrice générale, Société professionnelle des auteurs, compositeurs du Québec et des artistes entrepreneurs (SPACQ-AE)

Kanel Engandja Ngoulou, coordonnateur de projet, Direction de la langue française dans la diversité des cultures francophones (DLC), Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

15h30 à 15h45 - Pause

15h45 à 17h45

Atelier 2 : Souveraineté numérique et préoccupations culturelles

Animateur : Nicolas Vermeys, professeur titulaire, directeur du Centre de recherche en droit public (CRDP), directeur adjoint du Laboratoire de cyberjustice, Université de Montréal

Conférencière : Aude Géry, chercheuse, GEODE, Institut Français de Géopolitique

Panélistes :

Guillaume Beaumier, professeur adjoint en science politique et études internationales, École nationale d'administration publique (ENAP)

Annick Charette, présidente, Fédération nationale des communications et de la culture (FNCC-CSN)

18h00 à 20h00 - Cocktail, Théâtre Le Diamant

Allocutions

Hélène Messier, co-présidente, Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)

Zahra Kamil, Représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour les Amériques

Trio Jazz : **Edmond Brousseau** (Saxophone), **Sébastien Saliceti** (Contrebasse), **Éloi LeBreux** (Guitare jazz), étudiants de la Faculté de Musique de l'Université Laval

9h00 à 9h30

Allocution de Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications du Québec

9h30 à 9h45

Présentation de la Base de données sur les clauses culturelles dans les accords de commerce bilatéraux et régionaux

Équipe de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles : **Véronique Guèvremont, Charlotte Tessier, Charles Martin**

9h45 à 11h45

Atelier 3 : Commerce numérique et exemption culturelle

Animateur : Jean-Frédéric Morin, professeur titulaire, Département de science politique, Université Laval

Conférencier : Gilbert Gagné, professeur titulaire, Département d'études politiques et internationales, Université Bishop's

Panélistes :

Pascal Bruneau, gestionnaire, Direction Politique et négociations commerciales, ministère de la Culture et de l'Identité canadiennes

Hélène Messier, présidente directrice générale, Association québécoise de la production médiatique (AQPM), et coprésidente de la Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)

11h45 à 12h45 Repas

12h45 à 14h45

Atelier 4 : IA générative, régulation et droit d'auteur

Animatrice : Marie-Julie Desrochers, directrice générale, Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)

Conférencière : Alexandra Bensamoun, professeure de droit, Université Paris-Saclay

Panélistes :

Laurent Dubois, directeur général, Société des auteur.e.trice.s de radio, télévision et cinéma (SARTEC)

Stéphanie Hénault, directrice des affaires juridiques, Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)

14h45 à 15h00 Pause

15h00 à 17h00

Atelier 5 : Diversité linguistique des contenus culturels

Animatrice : Véronique Guèvremont, professeure titulaire, titulaire de la Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles, Faculté de droit, Université Laval

Conférencier : Francis Verreault-Paul, Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Panélistes :

Sven Buridans, directeur de l'innovation et des partenariats numériques, Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)

Denis Bouchard, coordonnateur et professeur du programme Médias et communications numériques, Collège La Cité d'Ottawa et ex-conseiller principal pour le CRTC



9h00 à 11h00

Atelier 6 : Culture numérique et souveraineté en contexte autochtone

Animatrice : Geneviève Motard, professeure titulaire, Faculté de droit, Université Laval, directrice du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

Conférencière : Karine Gentelet, professeure titulaire, Département des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais (UQO), directrice scientifique CIERA-UQO, directrice scientifique – collaboration avec la société civile de l'Obvia

Panélistes :

Joëlle Robillard, directrice générale et artistique, Musique Nomade

Stéphane Nepton, NAD-UQAC et médiateur numérique Premières Nations chez Printemps numérique

11h00 à 11h15 Pause

11h15 à 12h15

Atelier final : De la réflexion à l'action

Synthèse de Michel Lacombe, auteur du livre « Le jour où on a sauvé la culture. Le combat mondial de la diversité culturelle mené par le Québec »

Échanges de vues – Définir des priorités d'action pour les prochaines années

12h15 à 12h30 Mots de clôture

Comité scientifique

- Véronique Guèvremont
- Nicolas Vermeys
- Alain Saulnier
- Serge Joyal
- Marie-Julie Desrochers

Organisateurs

- Chaire UNESCO sur la diversité des expressions culturelles
- Centre de recherche en droit public (CRDP)

Équipe de la Chaire UNESCO

- Véronique Guèvremont, titulaire
- Ivana Otasevic, coordonnatrice
- Laurence Cuny, doctorante
- Iris Richer, doctorante
- Charlotte Tessier, doctorante
- Emma Tran Van Nhieu, doctorante
- Clémence Varin, doctorante
- Olivier Labbé, étudiant à la maîtrise
- Jules Poulain-Welter, étudiant à la maîtrise

Équipe du CRDP

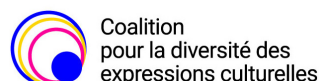
- Nicolas Vermeys, directeur
- Sylvain Lafleur, coordonnateur

Partenaires

- Coalition pour la diversité des expressions culturelles (CDEC)
- Commission du droit du Canada (CDC)
- Les Amis des médias canadiens
- Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (Obvia)
- Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- Patrimoine canadien

Spécial 20 ans de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO*.

Chaire UNESCO sur la diversité
des expressions culturelles



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

CENTRE
DE RECHERCHE
EN DROIT
PUBLIC



LES AMIS
des médias canadiens

